



Communication du Maire de Paris sur le budget supplémentaire 2012.

09/07/2012

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Comme chaque année au mois de juillet, l'examen du budget supplémentaire est pour nous l'occasion d'examiner les ajustements portés au budget primitif, après les six premiers mois d'exercice. Ces ajustements sont d'ordre essentiellement technique, et respectent les grandes orientations que nous avons débattues puis adoptées en fin d'année dernière.

Par souci de cohérence, il s'agit tout simplement de tenir le cap que nous nous sommes fixés en décembre. Les compléments et les aménagements auxquels nous devons procéder n'ont dès lors qu'une vocation : celle de nous permettre de tenir nos engagements. En terme de solidarité, pour que les plus vulnérables soient les plus protégés. En terme de dynamisme, pour que Paris s'inscrive dans l'avenir. En terme d'équilibre, pour que nos finances nous laissent aujourd'hui comme demain de vraies marges de manoeuvre.

Notre budget supplémentaire nous permet d'abord de renforcer l'aide de Paris à destination des plus fragiles. Avec 44 millions d'euros d'inscriptions nouvelles de crédits au titre de l'aide sociale à l'enfance et de la prévention spécialisée, nous continuons à assumer l'hébergement et l'accompagnement des mineurs isolés placés par la justice. Afin de faire face à cette dépense, qui s'élèvera sans doute à 90 millions d'euros à la fin de l'année pour les seuls mineurs étrangers, nous avons fait d'importants efforts de rationalisation. Nous ne nous déroberons pas. Mais nous ne pouvons pas continuer à faire face tous seuls à un problème dont l'ampleur excède les responsabilités et les capacités d'une collectivité territoriale.

C'est la raison pour laquelle nous travaillons étroitement avec le nouveau gouvernement à l'élaboration d'une réponse globale et équitable.

Les dispositifs de péréquation, auxquels nous souscrivons à hauteur de 250 millions d'euros environ en 2012, participent également de cette solidarité que Paris veut assumer vis à vis des territoires défavorisés avec la même constance que vis à vis des populations vulnérables. Nous apportons aujourd'hui une correction de 6 millions d'euros à nos projections, dans la continuité de l'effort inscrit au budget primitif.

Pour faire face à tous ces ajustements, nous pouvons compter sur des recettes stables par rapport à nos prévisions. En matière de fiscalité immobilière, les résultats enregistrés depuis le début de l'année tendent à confirmer l'hypothèse de prudence sur laquelle nous avons construit le budget primitif. Le premier semestre ne nous a pas été défavorable mais, par exemple, l'évolution du nombre de transactions immobilières a été d'un mois sur l'autre extrêmement instable.

Certaines recettes s'avèrent néanmoins plus importantes que prévues. C'est le cas des produits d'exploitation réévalués à hauteur de 20 millions d'euros, notamment grâce à l'augmentation des redevances payées par les opérateurs de téléphonie mobile lorsqu'ils utilisent les réseaux municipaux. Comme nous l'avons toujours fait, nous consacrerons ces moyens supplémentaires au financement de nos investissements. J'assume donc pleinement ma décision de faire concourir nos recettes supplémentaires aux dépenses d'avenir. C'est à ce prix que nous pouvons assurer le fonctionnement de nos services publics municipaux dans un contexte de crise.

C'est à ce prix que nous pouvons rester ambitieux pour Paris.

Cette ambition se retrouve donc dans le budget d'investissement de près de 1 milliard 700 millions que vous avez voté en décembre et qui est le plus élevé jamais inscrit par la collectivité parisienne. Six mois après son adoption, ce budget n'est abondé qu'à la marge puisque pour l'instant le rythme d'exécution de la dépense, qui suit le rythme de réalisation de nos grands travaux, se déroule conformément à nos prévisions.

En favorisant la création de logements sociaux, de crèches, mais également les grands travaux de rénovation urbaine comme aux Halles ou à la place de la République, Paris avance conformément à sa feuille de route.

Mes chers collègues,

La situation financière de Paris demeure saine et solide.

Je veux en remercier particulièrement Bernard Gaudillère, qui mène tous les jours un travail d'explication et de conviction pour associer chaque membre de l'exécutif et l'ensemble du Conseil de Paris à la construction de ce que j'appellerai « un budget d'intérêt général ».

Ce budget que nous avons voté il y a 6 mois faisait reposer l'engagement solidaire et le dynamisme de Paris sur une gestion financière sérieuse. Parce qu'il a été construit et conduit avec beaucoup d'exigence et de responsabilité, il n'appelle aujourd'hui que des aménagements liés aux circonstances.

A l'occasion de ce point d'étape, je souhaite vous réaffirmer ma détermination à consolider l'équilibre et à amplifier le mouvement de Paris jusqu'à la fin de la mandature.